

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 786

présenté par

M. Charasse, Mme Berthelot, M. Giacobbi, Mme Girardin, M. Giraud,
M. Likuvalu, Mme Jeanny Marc, Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Robin-Rodrigo

ARTICLE PREMIER QUATER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« aa) À la première phrase du premier alinéa, après les mots :

« notamment dans les domaines »,

insérer les mots :

« du tourisme, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reconnaître la diversification des filières visées par l'enseignement agricole, notamment en matière de tourisme vert, ainsi que le rôle que ce tourisme remplit au service de la promotion de nos terroirs et de l'aménagement de nos territoires.